



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11

L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr

Site internet : cgtnmca.fr

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 22 juillet 2026

Objet : Demande de revalorisation salariale pour l'ensemble des agents de l'Animation

Monsieur le Directeur général adjoint Famille, Éducation, Sports et Loisirs,

Nous faisons suite à la réunion d'information et d'échange organisée par notre syndicat le 30 juin dernier, qui a rassemblé un nombre important d'animatrices, d'animateurs, de directrices et de directeurs de la Direction de l'Enfance et de la Jeunesse.

Au cours de cet échange, les agents ont fait part de leurs inquiétudes grandissantes face à la précarisation de leur pouvoir d'achat et à la dégradation de leurs conditions de travail.

Il convient d'insister sur la valeur fondamentale de ces agents dans le maillage social et éducatif de notre collectivité. L'action de ces personnels ne saurait être réduite à une simple fonction d'encadrement, elle s'inscrit au cœur des politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse.

Ces derniers garantissent le prolongement de la mission éducative sur l'ensemble des temps périscolaires et extrascolaires, participant activement à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre-ensemble.

De plus, l'accompagnement des mineurs implique la gestion quotidienne de risques complexes, exigeant une vigilance permanente, une parfaite maîtrise des normes réglementaires et un engagement individuel de chaque instant.

En dépit de ce niveau élevé de responsabilité, couplé à des contraintes de quotité de temps de travail morcelé, la rémunération de ces agents demeure manifestement insuffisante et ne reflète plus la réalité ni l'exigence de leurs missions. Elle place un grand nombre de ces agents dans une précarité financière incompatible avec le coût de la vie dans notre département.

Cette situation engendre également un sentiment profond de déconsidération professionnelle et nuit gravement à l'attractivité de la filière.

Ainsi, à l'issue de notre réunion, les personnels ont formulé une revendication centrale portant sur une revalorisation salariale pérenne et significative.

Au regard de l'urgence de cette situation, nous vous remercions de bien vouloir nous proposer une date de rencontre afin de vous exposer de manière détaillée les attentes formulées par les agents.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général adjoint, l'expression de nos salutations respectueuses.

PQ/ Le Syndicat CGT NMCA

Hugues JEFFREDO

Responsable du secteur Revendicatif